

Décorations

Trente-huit employés de la BEAC honorés

I. M'B.

Libreville / Gabon

LA ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Carmen Ndaot, a présidé, mercredi dernier, la cérémonie de remise de médailles de bronze, d'argent et d'or, à trente-huit employés de la direction nationale de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

« Je saisis cette occasion pour féliciter tous les heureux récipiendaires, qui sont au nombre de trente-huit et reçoivent, à ce titre, huit médailles d'or, deux



Photo : JOE MANIANGA

Une phase de décoration d'un agent méritant par Mme Carmen Ndaot.

d'argent et vingt-huit médailles de bronze. Chacun de vous représente une partie de l'histoire de notre institution d'émission», a déclaré

Jeanne Koutana, premier adjoint au directeur national de la BEAC.

S'adressant aux récipiendaires ainsi qu'aux autres



Photo : JOE MANIANGA

Les agents décorés posant avec la ministre du Travail à la fin de la cérémonie.

employés, la ministre du Travail, Carmen Ndaot, a prodigué de sages conseils : « Vous devez continuer de donner l'exemple d'une

communauté professionnelle dynamique, entièrement guidée par la passion de servir, au mieux, le Gabon, la BEAC et la Cémac.

Cette passion, je sais qu'elle vous habite. L'enthousiasme de votre engagement perceptible dans vos brillants états de service est un précieux héritage que votre hiérarchie doit cultiver et encourager par tous les moyens», a-t-elle indiqué. Rappelons que la Banque des États de l'Afrique centrale, institution bancaire sous-régionale, est présente au Gabon depuis 1972. Durant quarante-cinq ans, elle s'est déployée à Franceville, Port-Gentil et Oyem. « Sa richesse n'est pas que financière, mais c'est d'abord une richesse humaine », a conclu la ministre du Travail.

Chronique littéraire

Temps de chien pour Patrice Nganang

IL est l'écrivain camerounais le plus en vue en ce moment. Dans le "pays des crevettes", plus rien ne va. Il faut choisir son camp. Tout le monde est sommé de prendre position. Il faut être pour ou contre Patrice Nganang. Pour ou contre sa libération - car il se trouve en ce moment embastillé à Yaoundé.

Pour ceux qui ne le connaîtraient pas, rappelons rapidement que Patrice Nganang est né en 1970, il enseigne dans une université publique aux États-Unis, initie régulièrement des campagnes d'alphabétisation dans son pays d'origine le Cameroun - oui, il est aussi Américain -, œuvre à l'assainissement des routes dans les quartiers défavorisés de Yaoundé, aide à construire des logements sociaux sur fonds propres, etc. Patrice Nganang s'est révélé et imposé dans le champ littéraire camerounais, et francophone plus largement, avec un roman : "Temps de chien", sous-titré "Chronique animale", et qui a été salué par la critique avec l'obtention du prix estimable "Marguerite Yourcenar".

Mais Patrice Nganang, pour le Camerounais lambda, c'est d'abord le polémiste. Un querelleur qui n'épargne personne, absolument personne, notamment dans le monde politique et intellectuel camerounais, qu'il s'agisse des compatriotes du pays ou de ceux de la diaspora. Avec lui, tous les coups sont permis. Et il frappe fort, et souvent bas.

Quelques-unes de ses victimes les plus célèbres : Chantal Biya (traîtée de prostituée, entre autres), Calixthe Beyala (moquée pour sa ménopause, entre autres), Achille Mbembe (considéré comme un homme de peu de chose, entre autres), Mathias Eric Owona Nguini (regardé comme un fils à papa qui ne vaut pas grand-chose, entre autres), etc. Au Cameroun, mais aussi à Paris et dans les Antilles, Patrice Nganang passe pour un esprit libre et puissant pour les uns, mais un individu sulfureux et nuisible pour les autres.

Mais voilà, il se trouve que, depuis le 6 décembre dernier, cet homme-là moisit en prison. Parmi les trois chefs d'inculpation retenus contre lui, figure celui de "menace de mort à l'égard du président". C'est au moment de quitter le pays pour les États-Unis qu'il a été appréhendé.

Comme cela se doit dans ces cas-là, nombre d'intellectuels camerounais - mais pas que - ont appelé à sa libération, estimant qu'un écrivain doublé d'un universitaire n'avait rien à faire derrière les barreaux du fait de ses opinions. Or, pour reprendre un mot de l'artiste Meïwey dans sa chanson "Golgotha", "c'est là que le Mal a commencé". Pour ou contre le trublion incarcéré ?

Chose curieuse, on a appelé, sur les réseaux sociaux, ses deux principaux adversaires, Owona Nguini et Mbembe, à prendre position. De guerre lasse, ils ont pris position. Ils ont rappelé tout le mal que leur avait fait cet individu, sa rage, sa haine, son inéligance, son sexisme, son tribalisme, son inconduite (Owona Nguini), son déséquilibre mental, son ingratitude, sa discourtoisie, sa mauvaise foi (Mbembe). Puis, sans être convaincant, ils ont glissé que la vraie place du "fou du village" n'est pas en prison, mais dehors. Donc, qu'il fallait que le pouvoir camerounais l'élar-gisse.

C'est là que, n'en pouvant plus de se retenir, Odile Tobner, c'est-à-dire la veuve de Mongo Beti, est sortie de sa réserve, il y a trois jours, pour dénoncer "ce coup de pied de l'âne" de ces deux grands esprits camerounais. Dans une lettre qui est loin d'être tendre, elle a rappelé que leur prise de position était indigne d'eux, que cette dernière suintait la rancune et la revanche, et donc qu'elle, Odile Tobner, se voyait désolée de constater que des personnalités de leur trempe frappe un homme à terre, incapable de se défendre, alors qu'ils auraient gagné à ne même pas s'exprimer si leur animosité était à ce point imbibée de rancune.

Ce à quoi Owona Nguini vient de répondre, dans le style que nous lui connaissons. En attendant la réaction de Mbembe ?

DIRECTION GENERALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET RC/EJPS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 22 décembre 2017  
Appel d'offres : N°01-17/DGFP/CEP-RC/EJPS  
Nom du projet : Acquisition des équipements, du mobilier et des véhicules.  
Source de financement : Banque Africaine de Développement, Prêt : 2000200000651.

1. OBJET

La Direction Générale de la Formation Professionnelle lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements des bureaux, du mobilier et des véhicules pour le compte de la Cellule d'Exécution du Projet Renforcement des Capacités pour l'Employabilité des Jeunes et l'amélioration de la Protection Sociale (RC/EJPS).

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est repartis en quatre (4) lots :

- Lot1 : équipements de bureau pour la CEP ;
- Lot2 : équipements de bureau pour l'administration centrale ;
- Lot3 : mobilier de la CEP ;
- Lot4 : véhicules de la CEP.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat peut être attributaire de plus d'un lot.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant code des marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier, aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières stipulées dans le dossier d'appel d'offres.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Chaque dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse mentionnée ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA par lot.

Direction Générale de la Formation Professionnelle  
Cellule d'Exécution du Projet RC/EJPS  
3ème étage Immeuble La Parisienne  
B.P. 3919 Libreville Gabon,  
Tel : (00241) 07 91 84 89  
courriel : cep.rcejps@gmail.com

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres sont évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le 15 janvier 2018 à 9h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2 % du montant de l'offre.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 15 janvier 2018 à 10h00 dans la salle de réunion de la direction Générale de la Formation Professionnelle, sise au 4ème étage de l'Immeuble La Parisienne.

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques

Fabrice ANDJOUA BONGO ONDIMBA

